

INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

Annuaire québécois des statistiques du travail

Portrait des principaux indicateurs du marché
et des conditions de travail, 2004-2014

Volume 11

FAITS SAILLANTS



L'*Annuaire québécois des statistiques du travail* présente un portrait détaillé et actuel de l'état du marché du travail ainsi que de certaines conditions de travail au Québec. La présente édition, soit le onzième volume, couvre la période de 2004 à 2014. Cette publication comprend six chapitres. Le premier chapitre fait un bilan du marché du travail pour l'année 2014. Les trois chapitres suivants portent sur la population en âge de travailler, l'emploi et le chômage. Les chapitres 5 et 6 couvrent respectivement

la rémunération et la durée du travail. Nous présentons ici quelques faits saillants de cette édition de l'*Annuaire québécois des statistiques du travail*. Ce document peut être consulté gratuitement à l'adresse suivante : www.stat.gouv.qc.ca/publications/remuneration/.

La population en âge de travailler

En 2014, la population en âge de travailler s'élève à 6 802 200 personnes au Québec ; ce nombre est en hausse de 0,7 % par rapport à 2013. Au cours de la période 2004-2014, le poids des 55 ans et plus augmente de 7,0 points, alors que celui des autres groupes d'âge baisse. La diminution la plus forte est notée chez les 25-44 ans (-4,0 points). Pour ce qui est des 15-24 ans et des 45-54 ans, les baisses sont respectivement de 1,3 point et de 1,8 point durant la période. Ces transformations rendent bien compte du vieillissement de la population.

La population active et le taux d'activité

En 2014, 4 400 000 personnes font partie de la population active, une hausse de 6 500 personnes (+0,1 %) par rapport à 2013. Cette augmentation, inférieure à celle de la population en âge de travailler, explique la baisse du taux d'activité (64,7 %).

Environ 381 700 personnes rejoignent la population active entre 2004 et 2014 (+9,5 %). Au cours de cette période, la croissance chez les femmes (+ 12,1 %) est supérieure à celle des hommes (+ 7,3 %).

En 2014, près des trois quarts des personnes actives possèdent un diplôme universitaire ou du moins, ont fait des études postsecondaires. Au cours de la période 2004-2014, on note une hausse du pourcentage des diplômés universitaires (+5,0 points; 24,9%) et des personnes ayant fait des études postsecondaires (+1,7 point; 48,5%), tandis que le poids des personnes sans diplôme d'études secondaires (-5,8 points; 11,6%) et celui des personnes ayant un tel diplôme (-0,9 point; 15,0%) diminue.

Sur le plan régional, Laval (70,2%) affiche encore cette année le taux d'activité le plus élevé parmi toutes les régions. Pour leur part, le Bas-Saint-Laurent (54,8%), la Mauricie (55,6%) et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (56,6%) présentent les taux d'activité les plus bas au Québec.

L'emploi

L'évolution de l'emploi en 2014 selon diverses caractéristiques

En 2014, l'emploi au Québec demeure sensiblement au même niveau qu'en 2013, se fixant à 4 059 700. La stagnation de l'emploi contraste avec les quatre années précédentes alors qu'une croissance était observée. Toutefois, le nombre d'emplois s'accroît d'environ 15 000 chez les femmes en 2014, tandis que les hommes perdent 16 400 emplois. Les femmes sortent également gagnantes sur la période 2004-2014, avec un gain net d'emplois de 237 600 contre 146 400 chez les hommes.

Le peu de changement dans le volume total de l'emploi en 2014 masque des mouvements de l'emploi en sens opposé. En effet, l'emploi à temps plein baisse de 32 500 alors que celui à temps partiel augmente de 31 400. Par contre, sur la période 2004 à 2014, l'emploi à temps plein s'accroît davantage (+237 700) que celui à temps partiel (+146 300).

En 2014, le Québec franchit pour la première fois la barre des trois millions d'emplois permanents (+16 400; 3 011 300). L'emploi temporaire, quant à lui, diminue de 24 600. Dans la même veine, l'emploi syndiqué et le taux de présence syndicale sont en repli (-13 100; -0,3 point à 39,3%).

L'emploi augmente de 18 900 dans le secteur public en 2014 tandis qu'un recul de 27 000 est noté du côté du secteur privé. L'augmentation dans le secteur public profite aux femmes (+16 900), alors que la réduction dans le secteur privé affecte davantage les hommes (-16 700 c. -10 500).

En 2014, l'emploi s'accroît de 21 700 dans le secteur des services, mais présente une baisse de 22 800 dans le secteur des biens. Par rapport à 2004, le secteur des services montre une progression de 435 700 emplois (+15,8%), tandis que le secteur des biens perd 51 800 emplois (-5,7%). En conséquence, la part du secteur des biens dans l'emploi total passe de 24,9% en 2004 à 21,3% en 2014 (-3,6 points de pourcentage).

En 2014, les régions de Montréal (-16 000) et celle des Laurentides (-11 900) enregistrent des baisses d'emplois. A contrario, la région de la Montérégie voit son volume d'emplois augmenter de 16 100.

Le taux d'emploi

En 2014, le taux d'emploi au Québec s'établit à 59,7 %, en baisse de 0,4 point par rapport à 2013. Ce repli s'observe chez les hommes (-0,9 point); en effet, le taux d'emploi demeure inchangé chez les femmes (56,8 %). Les hommes continuent d'afficher un taux d'emploi plus élevé (62,6 %).

En 2014, 56,4 % des immigrants en âge de travailler occupent un emploi; cette proportion s'élève à 60,4 % chez les natifs. De 2006 à 2014, le taux d'emploi des immigrants a crû de 2,3 points de pourcentage, alors que celui des natifs a baissé de 0,7 point. Par conséquent, l'écart entre les natifs et les immigrants au chapitre du taux d'emploi a diminué durant la période étudiée, passant de 7,0 à 4,0 points

Le chômage

Les chômeurs

En 2014, on dénombre 340 300 chômeurs au Québec, soit un nombre similaire à celui enregistré 10 ans plus tôt (342 500). Cette stabilité résulte d'une hausse de 10 800 chez les hommes et d'une baisse de 13 000 chez les femmes. De 2004 à 2014, le nombre de personnes au chômage se replie de 26,1 % chez les personnes sans diplôme d'études secondaires, tandis qu'il s'accroît chez les diplômés universitaires (+24,1 %).

La durée moyenne du chômage se fixe à 22,9 semaines en 2014; elle est du même ordre chez les femmes (22,7 semaines) et chez les hommes (23,0 semaines). Toutefois, de 2004 à 2014, la durée moyenne du chômage s'est accrue plus rapidement chez les femmes (+4,3 semaines) que chez les hommes (+1,9 semaine).

En 2014, le nombre de personnes au chômage depuis 52 semaines et plus s'établit à 45 500. Ainsi, la part de ces personnes dans l'ensemble des chômeurs atteint 13,9 %. Il s'agit de la part la plus élevée de la période pour ce type de chômage; cette part était de 11,8 % en 2004.

Le taux de chômage

Le taux de chômage au Québec varie peu par rapport à 2013 (+0,1 point) et s'établit à 7,7 % en 2014; celui des femmes diminue de 0,4 point (6,3 %), alors que celui des hommes augmente de 0,7 point (9,0 %). Au cours des 10 dernières années, le taux de chômage baisse de 1,5 point chez les femmes et change peu chez les hommes (-0,1 point)

Parmi les différents groupes d'âge, les 25-44 ans affichent la plus forte hausse du taux de chômage en 2014 (+0,6 point; 7,0 %), tandis que les 55 ans et plus présentent le plus important repli (-0,4 point; 7,1 %). De 2004 à 2014, le taux de chômage diminue dans tous les groupes d'âge.

En 2014, les personnes sans diplôme d'études secondaires montrent le taux de chômage le plus haut (15,5 %). Ce taux s'établit à 8,4 % chez celles possédant un diplôme d'études secondaires, à 7,0 % chez celles ayant fait des études postsecondaires et à 5,2 % chez les diplômés universitaires. Durant la période 2004-2014, les taux de chômage des différents niveaux d'études n'ont pas beaucoup varié, à l'exception du taux des diplômés universitaires (-0,6 point).

La rémunération

La rémunération horaire

En 2014, la rémunération horaire des employés s'accroît de 2,8 % à 23,06\$. La hausse chez les femmes (+3,9 %) est deux fois plus importante que celle notée chez les hommes (+1,8 %). De 2004 à 2014, la rémunération horaire des femmes s'accroît un peu plus que celle des hommes (+31,2 % contre +25,9 %) ; il en est de même pour le pouvoir d'achat (+11,1 % contre +6,6 %). Quant à l'écart de salaire entre les hommes et les femmes (en dollars constants) en 2014, il est de 2,16\$, soit son plus bas niveau de la période étudiée.

L'analyse selon les groupes d'âge montre que la croissance nominale de la rémunération horaire entre 2004 et 2014 est un peu plus élevée chez les 15-24 ans (+29,9 %) et les 25-44 ans (+30,0 %) que chez les plus âgés (+25,4 % chez les 45-54 ans et +24,2 % chez les 55 ans et plus).

En 2014, le salaire horaire des diplômés universitaires dépasse, pour la première fois, le seuil des 30\$ (30,95\$), alors qu'un tel salaire se fixe à 21,73\$ chez les personnes ayant fait des études postsecondaires, à 18,98\$ chez les titulaires d'un diplôme d'études secondaires et à 16,57\$ chez les personnes sans diplôme d'études secondaires. Entre 2004 et 2014, les personnes possédant un diplôme d'études secondaires ainsi que les diplômés universitaires affichent une croissance du pouvoir d'achat un peu plus faible (+2,0 % et +2,3 % respectivement) que les personnes ayant fait des études postsecondaires (+7,4 %).

En 2014, la rémunération horaire moyenne des immigrants du Québec se fixe à 21,51\$, alors que celle des natifs s'élève à 23,33\$. Cet écart de 1,82\$ est le plus élevé depuis 2006. À l'époque, l'écart n'était que de 1,03\$. Par ailleurs, des catégories de travailleurs affichent une rémunération horaire inférieure à la moyenne québécoise : entre autres, les jeunes de 15-24 ans (13,70\$), les employés à temps partiel (16,82\$), les employés temporaires (19,41\$), les employés du secteur privé (21,17\$) et les non-syndiqués (21,20\$).

En 2014, la rémunération horaire moyenne s'établit à 19,04\$ dans les établissements de moins de 20 employés et à 29,89\$ dans ceux ayant plus de 500 employés. Toutefois, les employés de très petits établissements (moins de 20 employés) bénéficient d'un gain de pouvoir d'achat de 10,1 % comparativement à 6,6 % chez ceux oeuvrant dans de très grands établissements de 2004 à 2014.

La rémunération hebdomadaire

En 2014, la rémunération hebdomadaire moyenne des employés au Québec franchit la barre des 800\$ (+2,6 % ; 814,30\$). La croissance est presque deux fois plus élevée chez les femmes (+3,6 %) que chez les hommes (+1,9 %). Les femmes présentent également une plus forte progression de la rémunération hebdomadaire (+31,3 % contre +24,3 %) et du pouvoir d'achat (+11,2 % contre +5,3 %) durant la période 2004-2014. L'écart salarial nominal entre les sexes s'établit à 189,30\$ en 2014.

En 2014, la rémunération hebdomadaire moyenne progresse de 3,2 % dans le secteur des biens comparativement à 2,5 % dans le secteur des services. Ceci contribue à faire augmenter l'écart salarial en faveur du secteur des biens (959,60\$) par rapport à celui des services (774,80\$) qui se fixe d'ailleurs à son niveau le plus élevé des 10 dernières années.

La rémunération au taux du salaire minimum

Depuis le 1^{er} mai 2014, le taux horaire du salaire minimum est de 10,35\$. Cependant, si on considère le taux moyen au cours de l'année 2014, le taux horaire du salaire minimum s'établit à 10,28\$, ce qui représente une hausse de 2,1% par rapport à 2013. En moyenne, un employé payé au salaire minimum gagne 236,42\$ par semaine; sa semaine de travail est de 24,5 heures.

En 2014, 210 200 personnes travaillent au taux du salaire minimum. Parmi elles, on compte 121 200 femmes (57,7%) et 124 400 jeunes de 15-24 ans (59,2%). Depuis 2004, le nombre de personnes rémunérées au salaire minimum a augmenté (+ 69 800), notamment chez les jeunes (+ 37 700), chez les personnes ayant fait des études postsecondaires ou titulaires d'un diplôme universitaire (+ 45 000) et chez les employés à temps partiel (+ 42 700).

La durée du travail

Les heures hebdomadaires habituelles de travail et le type d'horaire

Le nombre d'heures hebdomadaires habituelles de travail des employés québécois a peu changé en 2014 et s'élève en moyenne à 34,2 heures. De 2004 à 2014, les heures de travail moyennes diminuent de 0,4 heure et cette baisse est surtout le fait des hommes (-0,7 heure). Tout comme durant la période, en 2014, la semaine de travail des femmes (31,9 heures) est plus courte que celle des hommes (36,4 heures).

En 2014, deux employés sur trois (66,4%) ont un horaire normal (de 35 à 40 heures¹); ce type d'horaire est celui de 72,7% des hommes et de 60,0% des femmes. Sans surprise, la proportion de femmes (38,2% en 2014) ayant un horaire court (de 1 à 34 heures²) est deux fois plus élevée que celle des hommes (19,2%), et ce, depuis le début de la période.

En 2014, les 25-44 ans et les 45-54 ans présentent la durée du travail hebdomadaire habituelle la plus longue (36,2 et 36,7 heures respectivement). À l'opposé, les 15 à 24 ans travaillent habituellement moins d'heures par semaine (25,4 heures). De 2004 à 2014, le nombre d'heures habituelles de travail diminue chez les 15-24 ans (-2,6 heures), mais varie peu ou pas dans les autres groupes d'âge.

Les employés à temps partiel (17,9 heures), les employés temporaires (28,6 heures) et les employés sans diplôme d'études secondaires (33,0 heures) affichent une durée habituelle du travail plus courte que la moyenne québécoise en 2014. Par ailleurs, les personnes sans diplôme voient leur part dans l'horaire court s'accroître durant la période (+5,7 points) tout comme les titulaires d'un diplôme d'études secondaires (+4,1 points) et les personnes ayant fait des études postsecondaires (+2,1 points).

1. La tranche de 35 à 40 heures comprend l'ensemble des employés ayant déclaré 35 heures et plus de travail, mais moins de 41 heures.

2. La tranche de 1 à 34 heures couvre tous les employés travaillant moins de 35 heures.

La durée du travail réelle

En 2014, la durée du travail réelle est de 1 594,9 heures annuellement. Elle est plus élevée chez les hommes (1 753,7 heures) que chez les femmes (1 433,1 heures). Cette différence peut s'expliquer par le grand nombre d'heures d'absence pour obligations personnelles ou familiales chez ces dernières (71,8 contre 21,4 heures) et par des heures supplémentaires (rémunérées ou non) plus nombreuses chez les hommes (81,8 contre 52,2 heures).

En 2014, les 15 à 24 ans se distinguent par leurs courtes durées du travail réelles (1 238,2 heures), tandis que les 45-54 ans et les 25-44 ans se démarquent par leur longue durée du travail réelle (1 888,6 heures). Les groupes des 45-54 ans (164,9 heures) et des 55 ans et plus (155,2 heures) sont ceux qui s'absentent le plus fréquemment pour des vacances et jours fériés. Ces deux derniers groupes sont aussi ceux les plus souvent absents pour maladie ou incapacité (80,9 heures et 95,2 heures respectivement). Quant aux 25-44 ans, ils sont les plus susceptibles de s'absenter pour des obligations personnelles ou familiales (86,4 heures). Par ailleurs, ce sont les 25-44 ans et les 45-54 ans qui font le plus d'heures supplémentaires (rémunérées ou non) (environ 77,3 heures et 77,4 heures respectivement).

Les diplômés universitaires travaillent plus d'heures en termes réels (1 638,7 heures) que les personnes possédant un niveau de scolarité inférieur. Ils sont les plus susceptibles de s'absenter pour des vacances et jours fériés (167,7 heures) et pour des obligations personnelles ou familiales (70,5 heures). Ils sont aussi ceux qui effectuent le plus d'heures supplémentaires (109,4 heures) et le plus d'heures non rémunérées (84,6 heures).

Ce dépliant est réalisé par : **Marc-André Demers**, analyste, statistiques du travail
Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Direction des statistiques
du travail et de la rémunération Patrice Gauthier, directeur

Ont collaboré à la réalisation : Nicole Descroisselles, révision linguistique
Anne-Marie Roy, mise en page
Direction des communications

Pour tout renseignement
veuillez communiquer
avec : Institut de la statistique du Québec
1200, avenue McGill College, 4^e étage
Montréal (Québec) H3B 4J8
Téléphone : 514 876-4384, poste 6212
Télécopieur : 514 876-1767
Courriel : marc-andre.demers@stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
1^{er} trimestre 2015

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation
personnelle est interdite sans l'autorisation
du gouvernement du Québec.

www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm.

Institut
de la statistique

Québec 